

ZONE 2

Annexe 3 : Description des peuplements

Numero	Surface	F	Type de	Composition des essences en l/100										Répartition	Age	Orig. des plants en 10q		STADP	Qualité du phtnt		Etat gal	Végét. accompagn.			Sous-étage			Peuplement		Observations					
				HET	CHE	CHA	P	S	ESS.	l/10	ESS.	l/10	ESS.			l/10	Artificiel		Naturelle	Hauteur (m)		Diam. (cm)	Regularté	Consistance	Haute F.	angle	Ronce	Ess.	Ess.		Ess.	Abond.	Densité	pot. qualif.	
835	1 1415	16,23 F	HF	9	1									Pap	100		3	10	33	40	Regulier	Complet	Bon	Bon	1	1	3			0	Normale	Normale	Vide arboréologique		
	2 1,00		F												1				1			Normal	Bon			3			0						
	3 1,08		F																1			Normal	Bon			3			0						
836	1 7,60	17,20 F	HF	9	1									Pap	90		4	6	29	40	Regulier	Normal	Bon	Bon	1	1	1			0	Normale	Normale			
	2 1,57		F											Pap	100		4	6	27	50	Regulier	Châtr	Moyen	Bon	1	1	1			2	Faible	Suffisante			
	3 3,42		R											Bouquets	70		1	9	27	35	Regulier	Normal	Bon	Bon	3	3				1	Normale	Normale			
	4 4,61		R												10		10	3	3			Normal	Bon	Bon	2	2									
837	1 11,97	11,97 F	HF	7	1	2								Pap	100		4	6	35	45	Regulier	Normal	Bon	Bon	1	1	3			1	Normale	Normale			
	2 4,89		F											Pap	100		3	7	31	40	Regulier	Normal	Bon	Bon	2	3				0	Normale	Normale			
	3 4,89		F			2								Pap	110		3	7	37	50	Regulier	Châtr	Bon	Bon	1	3				0	Normale	Normale			
839	1 6,60	14,24 F	VF	8	2									Pap	186				39	65															
	2 1,51		F											Pap	186				39	65															
	3 4,69		F											Pap	186				39	65															
	4 1,44		F			2								Pap	9				2																
840	1 4,36	12,98 F	Fourrés	2	8									Pap	10																				
	2 5,65		F			4								Pap	2																				
	3 2,97		F			6								Pap	10																				
841	1 7,7	16,62 F	Fourrés	2	8									Pap	9																				
	2 3,21		F			8								Pap	13																				
	3 2,27		F			8								Pap	8																				
	4 0,7		F			8								Pap	5																				
	5 1,02		F			10								Pap	180																				
	6 1,72		F											Pap	180																				
856	1 16,50	21,07 F	Perchis	7	1	1								Pap	28		2	8	18	20	Regulier	Normal	Médiovre	Bon	X	X	X				1	Normale	Moyenne		
	2 4,57		F			3								Frutis	40		10	23	30	Regulier	Normal	Bon	Bon	X	X	X				1	Normale	Moyenne			
857	1 15,54	20,86 F	HF	9	1									Pap	90		3	7	34	45	Regulier	Normal	Bon	Bon			3			0	Normale	Normale			
	2 5,32		F			4								Pap	100		3	7	35	55	Regulier	Normal	Bon	Bon			3			1	Normale	Normale			
Total :	143,35																																		

Annexe 3 : Description des peuplements

ZONE 4

Numero Parc	Unité	Surface Parc	F	Type de phtant	Composition des essences en 1/10	Répartition HFT CHE CHA P S ESS 1/10	Âge Naturelle	Artificielle	Hauteur (m)	STADE	Qualité du phtant	Etat général	Houx	Veget. accompagn.	Ess.	Sous-étage	Ess.	Ess.	Ess.	Abond.	Densité	peut qualit.	Observations	
674	1	11,35	17,47	F	VF	7 3	174	10	36	60 Régulier	Normal	Bon	3	3	3						Normale	Bonne		
	2	5,25		F	VF	9 1	174	10	36	60 Régulier	Clair	Médocre	3	3	3						2 Insuffits	Bonne	Manque d'info sur le PS	
	3	0,87		R	HF				34	40 Régulier	Normal	Bon	3	3							Normale	Bonne		
677	1	10,15	10,15	F	VF	8 2	172	10	36	60 Régulier	Normale	Bon	3	3	3						Forse	Bonne		
	1	9,73	14,61	F	VF	8 2	172		36	60 Régulier	Normal	Bon	3	3	3						Forse	Bonne		
	2	2,84		F	Plant.	10	10		1	Régulier	Normal	Bon			3						Normale	Bonne	Affinement de la crête	
	3	2,04		F	Plant.	10	20		5	Régulier	Normal	Bon			3						Normale	Bonne		
679	1	9,49	12,15	F	VF	7 2	186		36	60 Régulier	Normal	Bon	3	3	3						Forse	Bonne		
	2	1,43		F	Plant.	2 8	12		1	Régulier	Normal	Bon			3						Normale	Bonne	Affinement de la crête	
	3	1,23		F	Plant.	6 4	10		5	Régulier	Normal	Bon			3						Normale	Bonne		
680	1	9,49	13,84	F	Futaie	8 1	146		34	40 Régulier	Normal	Bon	1	2	3						Forse	Bonne		
	2	1,69		F	Futaie	1 9	146		30	45 Régulier	Normal	Bon	3	2	3						1	Bonne	Sous étage gras	
	3	0,30		R	Futaie		80		30	45 Régulier	Normal	Bon		2	2						Forse	Bonne		
	4	2,36		F	Plant.	2 8	15		5	Régulier	Normal	Bon		1	1						Normale	Bonne		
681	1	12,45	16,36	F	VF	7 2	186		40	55 Régulier	Normal	Bon	2	2	3						Normale	Bonne	Peuplement classé forte graines	
	2	3,91		F	Futaie	8 1	186		35	45 Régulier	Normal	Bon		3	3						Normale	Bonne	Peuplement classé forte graines	
682	1	14,07	16,90	F	VF	7 2	176		38	60 Régulier	Normal	Bon	2	3	3						1	Normale	Bonne	Cours d'eau en fond de vallon
	2	2,83		F	VF	10	176		38	55 Régulier	Clair	Moyen	1	3	3						2	Insuffits	Bonne	
Total :			101,48																					

Annexe 4 : Description des différents ouvrages recensés sur le Fouillebroc

- Moulin de la Nation (à 165 de la confluence)

Hauteur de chute (m)	0,5
Franchissable avec aménagement	
Usage	Aucun
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - diminution de la mobilité sédimentaire - colmatage des habitats à Chabot et frayères à Lamproie, déconnexion des populations de Chabot et Lamproie de Planer

- Seuil résiduel (845 m)

Hauteur de chute (m)	0,2
Franchissable	
Usage	Aucun
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Seuil maçonné intégré parmi des sédiments grossiers, sans impact majeur sur la mobilité sédimentaire et l'hospitalité des fonds

- Moulin Panché (2310 m)

Hauteur de chute (m)	4
Franchissable	
Usage	Aucun
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Lit perché : perte de pente et amplification des effets de l'étiage. Diminution de la mobilité sédimentaire en amont. - Colmatage des habitats à Chabot et frayères à Lamproie, déconnexion des populations de Chabot et Lamproie de Planer.

- Moulin de Touffreville (2855 m)

Hauteur de chute (m)	1,1
Franchissable avec aménagement	
Usage	Aucun, enjeu patrimonial faible
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la mobilité sédimentaire en amont. - Colmatage des habitats à Chabot et frayères à Lamproie, déconnexion des populations de Chabot et Lamproie de Planer.

- Moulin des Salles (3550 m)

Hauteur de chute (m)	2
Infranchissable	
Usage	Aucun
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Lit perché : perte de pente et amplification des effets de l'étiage. Diminution de la mobilité sédimentaire en amont. - Colmatage des habitats à Chabot et frayères à Lamproie, déconnexion des populations de Chabot et Lamproie de Planer. - Seul site hébergeant <i>Austropotamobius pallipes</i> (habitat relique sur les 30 m en aval de la chute)

- Moulin du Coisel (4265 m)

Hauteur de chute (m)	2
Infranchissable	
Usage	Aucun, enjeu patrimonial
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Lit perché : perte de pente et amplification des effets de l'étiage. Diminution de la mobilité sédimentaire en amont. - Déconnexion des populations de Chabot et Lamproie de Planer.

- Seuil en bois (4500 m)

Hauteur de chute (m)	0,3
Franchissable	
Usage	Aucun
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Batardeau immergé infranchissable en permanence. - Diminution de la mobilité sédimentaire dans un secteur de très faible pente et trop profondément curé.

- Moulin de Lisors (5075 m)

Hauteur de chute (m)	3
Infranchissable	
Usage	Aucun
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Bras perché, détourné depuis l'aval du pont. - Diminution de la mobilité sédimentaire en amont. - Colmatage des habitats à Chabot et frayères à Lamproie, déconnexion des populations de Chabot et de Lamproie de Planer.

- Moulin du Logis (6030 m)

Hauteur de chute (m)	3
Infranchissable (busé sur 80 m avant la chute)	
Usage	Aucun
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Bras perché, détourné depuis le pont sur la D 715. - Diminution de la mobilité sédimentaire en amont. - Colmatage des habitats à Chabot et frayères à Lamproie, déconnexion des populations de Chabot et de Lamproie de Planer.

- Pont sur la D 715 (6650 m)

Hauteur de chute (m)	
Franchissable	
Usage	Voirie routière
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution négligeable de la mobilité sédimentaire en amont, mais courbure trop serrée d'où modification de la dynamique des écoulements et risques de débordement

- Passage busé – Captage AEP (7085 m)

Hauteur de chute (m)	
Franchissable	
Usage	Accès au captage
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Ralentissement drastique du flot et envasement des fonds en amont. - Colmatage des habitats à Chabot.

- Vannage amont du captage AEP (7270 m)

Hauteur de chute (m)	0,2
Franchissable si vanne ouverte	
Usage	Aucun
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacle majeur au flot si la vanne est fermée, diminution de la mobilité sédimentaire et accumulation de litière de peuplier en amont, d'où risque de fermentation des sédiments. - Colmatage des habitats à Chabot, déconnexion possible des populations de Chabot et de Lamproie de Planer.

- Seuils - Abreuvoirs (7490 m, 7870 m)

Hauteur de chute (m)	0,1
Franchissables	
Usage	Maintien du niveau d'eau pour l'abreuvement du bétail
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Seuils transversaux en moellons non maçonnés. - Libre accès du bétail : piétinement, élargissement et comblement du lit, déjections animales. - Diminution de la mobilité sédimentaire, accumulation de litière de peuplier, risques de fermentation des sédiments. - Colmatage des habitats à Chabot.

- Moulin de Mortemer (7920 m)

Hauteur de chute (m)	4
Infranchissable	
Usage	Aucun, enjeu patrimonial fort
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de prospection concernant l'hydromorphologie - Déconnexion de toutes les populations piscicoles

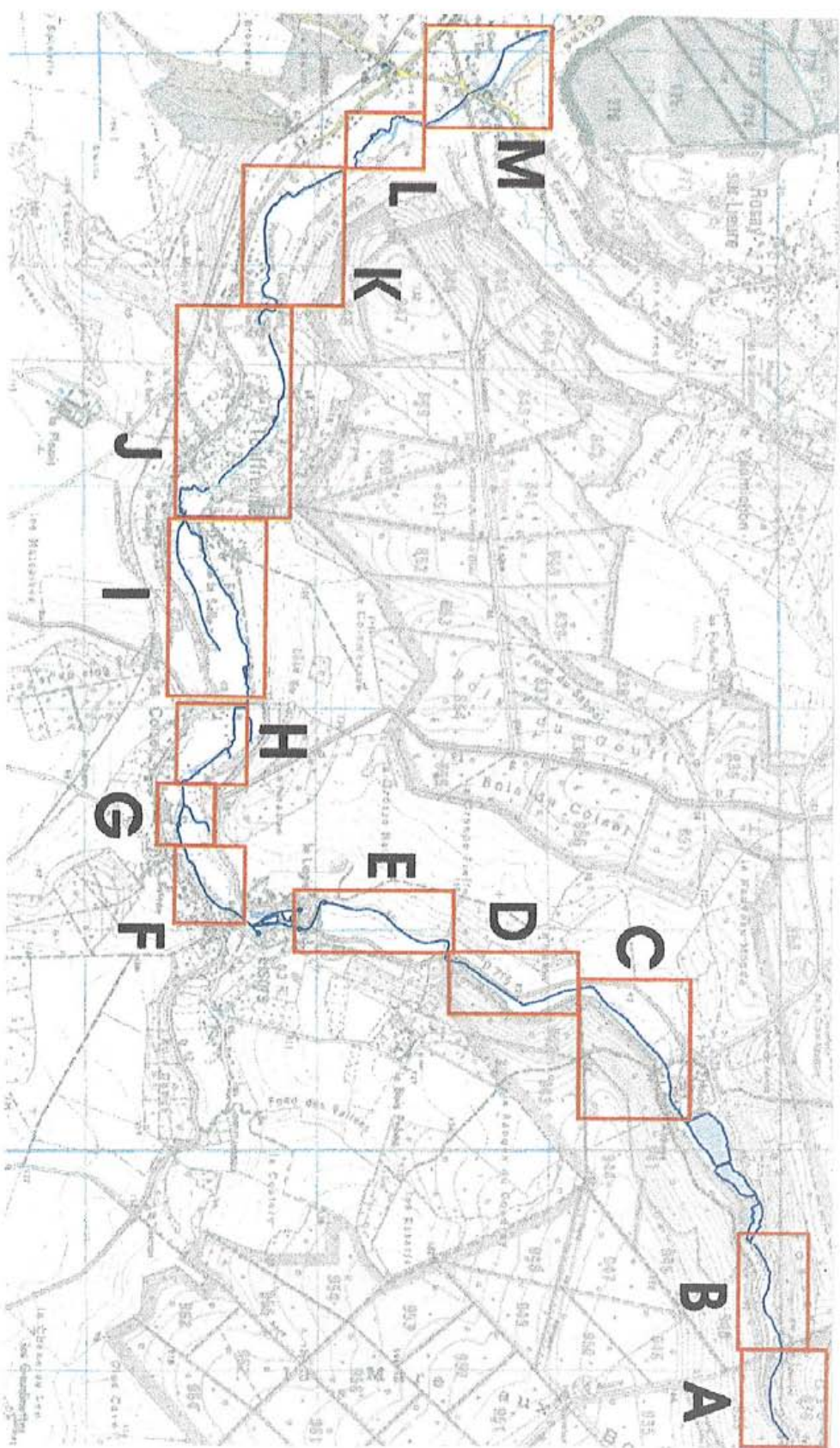
- Seuil - Abreuvoir (9100 m)

Hauteur de chute (m)	0,1
Franchissables	
Usage	Maintien du niveau d'eau pour l'abreuvement du bétail
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Seuil transversal en moellons non maçonnés - Libre accès du bétail : piétinement, élargissement et comblement du lit, déjections animales - Diminution de la mobilité sédimentaire depuis la Fontaine Sainte Catherine. - Colmatage des habitats à Chabot

- Passage busé forestier (9350 m)

Hauteur de chute (m)	
Franchissables	
Usage	Voirie forestière
Impact sur le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de conditions lenticues dans un secteur à forte pente : légère diminution de la mobilité sédimentaire en amont mais accumulation de litière et d'hydrophytes

Annexe 5 : Découpage du Fouillebroc



Annexe 6 : contrats Natura 2000

SITE NATURA 2000 : FORET DE LYONS – FOUILLEBROC	
FOUILLEBROC : PROTECTION DES BERGES	
Objectif	Limitation de la divagation du bétail sur les berges en vue de la restauration ou la conservation des habitats d'espèces d'intérêt communautaires du Fouillebroc
Mesure	Mise en place de clôtures, de pompes et d'abreuvoirs
Résultats à atteindre	Augmentation des surfaces d'habitats propices aux espèces – objectifs Pose de 22 abreuvoirs et de 3800 m de clôture
Périmètre d'action de la mesure	Le zonage
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clôturer les pâturages ou parties remises en herbe si nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> - pieux en bois tous les 4 m ; clôture électrique exclue - clôture 4 fils - distance de 1,50 à 2m de la berge ▪ Comblement de l'accès à la berge avec du tout venant ▪ Poser une pompe de prairie et un abreuvoir ▪ Diagnostic préalable précisant la nature et l'emplacement des travaux
Montant de l'aide	Aide de 100% du montant de l'investissement, sur présentation de factures. Pré-accord sur devis.
Durée et modalités de versement de l'aide	Action ponctuelle liée à l'investissement. Versement en une seule fois sur présentation des factures acquittées.
Points de contrôle sur place	Contrôle de la nature de l'aménagement et de sa localisation conforme au plan fourni dans le diagnostic préalable.
Indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre de la mesure	Estimation des stocks des espèces visées par la Directive. Suivi de l'évolution des stocks tous les 6 ans.

SITE NATURA 2000 : FORET DE LYONS – FOUILLEBROC

FOUILLEBROC : PROTECTION DES BERGES

Objectif	Restauration / stabilisation des berges en vue de la restauration ou la conservation des habitats d'espèces d'intérêt communautaires du Fouillebroc
Mesure	Plantation d'hélophytes, d'arbustes et de bandes enherbées
Résultats à atteindre	Augmentation des surfaces d'habitats propices aux espèces – objectifs. <ul style="list-style-type: none"> - 1430 m linéaires de plantations d'arbustes - 1390 m linéaires d'hélophytes - 780 m linéaires de bandes enherbées - 161 arbustes à planter - 30 peupliers à tailler
Périmètre d'action de la mesure	Le zonage
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Restauration et/ou stabilisation des berges par plantation d'hélophytes ou d'arbustes aux localisations précisées par le diagnostic préalable ; ▪ Création de bandes enherbées de 5 ou 10 m de large aux localisations précisées par le diagnostic préalable ; ▪ Talutage aux localisations précisées par le diagnostic préalable ; ▪ Taille de peupliers aux localisations précisées par le diagnostic préalable. ▪ Diagnostic préalable précisant la nature et l'emplacement des travaux
Montant de l'aide	Aide de 100% du montant de l'investissement, sur présentation de factures. Pré-accord sur devis.
Durée et modalités de versement de l'aide	Action ponctuelle liée à l'investissement. Versement en une seule fois sur présentation des factures acquittées.
Points de contrôle sur place	Contrôle de la nature de l'aménagement et de sa localisation conforme au plan fourni dans le diagnostic préalable.
Indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre de la mesure	Estimation des stocks des espèces visées par la Directive. Suivi de l'évolution des stocks tous les 6 ans.

SITE NATURA 2000 : FORET DE LYONS – FOUILLEBROC

FOUILLEBROC : TRAVAUX DE RESTAURATION DE COURS D'EAU

Objectif	Travaux de restauration de cours d'eau en vue de la restauration ou la conservation des habitats d'espèces d'intérêt communautaires du Fouillebroc
Mesure	Travaux de restauration du lit mineur
Résultats à atteindre	Restauration de l'habitat d'eaux douces « eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Characées.
Périmètre d'action de la mesure	Le zonage
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux prévus par le diagnostic ▪ Diagnostic préalable précisant la nature et l'emplacement des travaux
Montant de l'aide	Aide de 80% du montant de l'investissement, sur présentation de factures. Pré-accord sur devis.
Durée et modalités de versement de l'aide	Action ponctuelle liée à l'investissement. Versement en une seule fois sur présentation des factures acquittées.
Points de contrôle sur place	Contrôle de la nature de l'aménagement et de sa localisation conforme au plan fourni dans le diagnostic préalable.
Indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre de la mesure	Estimation des stocks des espèces visées par la Directive. Suivi de l'évolution des stocks tous les 6 ans.

SITE NATURA 2000 : FORET DE LYONS – FOUILLEBROC

FOUILLEBROC : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE COURS D'EAU

Objectif	Travaux d'entretien en vue de la restauration ou la conservation des habitats d'espèces d'intérêt communautaires du Fouillebroc
Mesure	Travaux d'entretien du lit mineur
Résultats à atteindre	Restauration de l'habitat d'eaux douces « eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Characées.
Périmètre d'action de la mesure	Le zonage
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux prévus par le diagnostic ▪ Diagnostic préalable précisant la nature et l'emplacement des travaux
Montant de l'aide	Aide de 100% du montant de l'investissement, sur présentation de factures. Pré-accord sur devis.
Durée et modalités de versement de l'aide	Action ponctuelle liée à l'investissement. Versement en une seule fois sur présentation des factures acquittées.
Points de contrôle sur place	Contrôle de la nature de l'aménagement et de sa localisation conforme au plan fourni dans le diagnostic préalable.
Indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre de la mesure	Estimation des stocks des espèces visées par la Directive. Suivi de l'évolution des stocks tous les 6 ans.

SITE NATURA 2000 : FORET DE LYONS – FOUILLEBROC

FOUILLEBROC : CREATION – RESTAURATION DE STRUCTURES PERMETTANT LE FRANCHISSEMENT DE COURS D'EAU

Objectif	Création – restauration de structures permettant le franchissement de cours d'eau en vue de la restauration ou la conservation des habitats d'espèces d'intérêt communautaires du Fouillebroc
Mesure	Création – restauration de gués permettant le franchissement du cours d'eau
Résultats à atteindre	Restauration de l'habitat d'eaux douces « eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Characées ».
Périmètre d'action de la mesure	Le zonage
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux prévus par le diagnostic ▪ Diagnostic préalable précisant la nature et l'emplacement de la création ou de la restauration de la structure de franchissement de cours d'eau
Montant de l'aide	Aide de 80% du montant de l'investissement, sur présentation de factures. Pré-accord sur devis.
Durée et modalités de versement de l'aide	Action ponctuelle liée à l'investissement. Versement en une seule fois sur présentation des factures acquittées.
Points de contrôle sur place	Contrôle de la nature de l'aménagement et de sa localisation conforme au plan fourni dans le diagnostic préalable.
Indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre de la mesure	Estimation des stocks des espèces visées par la Directive. Suivi de l'évolution des stocks tous les 6 ans.

SITE NATURA 2000 : FORET DE LYONS – FOUILLEBROC

FORET DE LYONS : ENTRETIEN DE LA TOURBIERE DU BOIS DU GOUFFRE

Objectif	Conservation des habitats d'intérêt prioritaire de la Forêt de Lyons
Mesure	Entretien de la Tourbière du Bois du gouffre
Résultats à atteindre	Maintien des zones ouvertes de la tourbière boisée 25 ares
Périmètre d'action de la mesure	Le zonage
Engagements rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Débroussaillage des ronciers ▪ Fauchage ▪ Arrachage des semis de bouleaux et d'aulnes ▪ Etrépage et déboisement sur tourbe ▪ Création et entretien de vasques ▪ Diagnostic préalable précisant la nature et l'emplacement des travaux
Montant de l'aide	Aide de 100% du montant de l'investissement, sur présentation de factures. Pré-accord sur devis.
Durée et modalités de versement de l'aide	Action ponctuelle liée à l'investissement. Versement en une seule fois sur présentation des factures acquittées.
Points de contrôle sur place	Contrôle de la nature de l'aménagement et de sa localisation conforme au plan fourni dans le diagnostic préalable.
Indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre de la mesure	Surface et état de conservation de l'habitat